

exigeant et moins pressant qu'il ne l'avait jamais été; il hésita longtemps avant d'augmenter, si peu que ce fût, les charges fiscales et lorsqu'ils s'y détermina enfin, il ne le fit qu'avec d'infinies précautions et dans une mesure absolument dérisoire par rapport à l'accroissement de ses charges. La loi même sur les bénéfiques de guerre n'intervint que beaucoup trop tardivement et alors que s'étaient édifiées avec une rapidité inouïe tant de scandaleuses fortunes. Même dans le domaine strictement monétaire, l'Etat entretenit l'illusion et continua de ruineuses pratiques. Ne fit-il pas frapper des monnaies divisionnaires d'argent qui s'évadaient aussitôt dans les autres pays de l'Union Latine, en Suisse notamment, et dont le prix de revient le mettait en perte sérieuse. Avant la guerre, la monnaie d'argent, étant acceptée pour sa valeur nominale, très supérieure à sa valeur réelle, constituait pour partie une circulation fiduciaire très avantageuse. La situation devait fatalement se retourner avec le cours forcé et l'inflation;